« Voilà ce qu’on fait à Liège aux pédés » : Ousmane, accompagné de Malik, mineur, se filme lors d’agressions homophobes hyperviolentes. Ils s’en sont aussi pris à une dame de 88 ans

23/04/2026 à 16h45



La cour d’appel de Liège a examiné cette semaine le dossier à charge d’Ousmane, un Liégeois de 19 ans poursuivi pour sa participation, avec une bande de mineurs déchaînés, à une agression visant un homosexuel, commise au centre-ville de Liège à l’automne 2024. Une fois sorti de prison, c’est à une vieille dame qu’il s’en était pris.

[…]

La première victime a 33 ans et habite dans le quartier Saint-Léonard. Cet homme rentrait chez lui seul, le 7 octobre 2024

vers 1h30 du matin, lorsqu'il était tombé, rue Saint-Léonard, sur la bande de jeunes déchaînés. Ils l'ont roué de coups, avec acharnement et en visant la tête. Ils l'ont laissé KO, emportant son GSM et sa carte de banque, utilisée ensuite pour faire quelques paiements pour une soixantaine d'euros à peine… Avant de l'abandonner sur le trottoir, ils avaient fait une photo de son visage marqué, ensanglanté : « Voilà ce qu'on fait à Liège aux pédés », avaient-ils publié sur Instagram

Ce prévenu, a rappelé le ministère public, avait été condamné six jours plus tôt, en correctionnelle, pour vol. Par ailleurs, une fois sorti de prison, en juillet 2025, il avait commis un autre fait de violence extrême avec Malik, un ami qui était déjà avec lui pour l'agression homophobe, mais qui n'est pas poursuivi pour celle-ci car il était encore mineur d'âge. Après avoir repéré une dame de 88 ans qui marchait seule, Ousmane lui avait arraché son sac, elle avait chuté au sol, et Malik était à ses côtés. Celui-ci n'a pas comparu et sera donc jugé par défaut. Contre lui, l'avocate générale a requis une peine de quatre ans d'emprisonnement. Contre Ousmane, elle a demandé sept ans.

[…]

L'arrêt sera prononcé en mai.

Sud-Info